



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 122050

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. M. Pierre Lunel, délégué interministériel à l'orientation, a rendu le 27 mars 2007, son schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle intitulé « Pour un nouveau pacte avec la jeunesse ». Il y propose une série de vingt-huit mesures et de quatre préconisations visant à faire de l'insertion des jeunes une « finalité de la formation et le nouveau défi des universités ». La proposition n° 6 de M. Lunel consiste à la tenue d'un portfolio par les élèves tout au long de leur scolarité au collège et au lycée, sous la conduite de leur professeur principal : « Ils y inscriraient les résultats de leur découverte du monde des métiers, des formations qui y conduisent et leurs réflexions sur leur projet professionnel et d'études. Les établissements s'appuieraient utilement sur ce document dématérialisé proposé par l'ONISEP (l'Office national d'information sur les enseignements et les professions) ». En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions concernant la proposition du suivi d'un portfolio par les collégiens et les lycéens.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122050

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3493